



CHARTRE D'ENGAGEMENT RECIPROQUE DISPOSITIF EGALIPRO

Cette charte permet de proposer un service qualitatif réciproque à destination des bénéficiaires du dispositif Egalipro en favorisant leur accueil au sein des entreprises et sur le marché de l'emploi en général, entre le **CIDFF xxxx** et le partenaire

1. Engagement du partenaire

En signant cette charte, le partenaire s'engage à prendre part au dispositif Egalipro en faveur de l'élargissement des choix professionnels des femmes, en réalisant une ou plusieurs des actions suivantes :

- Marrainage/parrainage
- Coaching
- Simulation entretien d'embauche
- Job-dating
- Immersion, accueil de stage
- Visite d'entreprise
- Autre :

2. Engagement du CIDFF

Confidentialité

Chacun.e des professionnel.le.s peut, dans le cadre de son activité, être confronté.e à des contraintes diverses, comme la question de la confidentialité par exemple. Le CIDFF s'engage à communiquer auprès des autres l'ensemble des informations non soumis à contrainte ou obligation.

Devoir d'information

Le CIDFF s'engage à avoir informé les bénéficiaires du dispositif quant aux objectifs des actions partenariales. La participation des bénéficiaires aux actions suscitées n'engage pas le partenaire à une obligation de recrutement.

Communication

Le CIDFF s'engage à communiquer sur les actions du dispositif et à valoriser les partenariats par le biais de ses canaux habituels (réseaux sociaux, flyers, site internet...).

Fait à, le

Signature et cachet CIDFF

Signature et cachet partenaire

* Les informations personnelles renseignées ci-dessus sont enregistrées dans un fichier informatisé. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, réaliser des études statistiques et respecter nos obligations légales. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978 et au règlement général sur la protection des données du 27/04/2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 10 ans.